



Jusqu'au 18 juin 2021

# Aide à la modernisation des librairies DRAC

La DRAC Auvergne-Rhône-Alpes gère l'aide pour la modernisation des librairies, mise en place dans le cadre du plan de relance.

Mise en place dans le contexte de crise engendrée par la lutte contre la pandémie de Covid-19, cette subvention a pour objet d'accompagner la consolidation et le développement de librairies situées sur le territoire français, en permettant aux libraires d'accélérer leurs investissements de modernisation afin notamment d'améliorer leurs conditions d'accueil du public mais également de générer des gains de productivité.

L'aide pour la modernisation a pour but de soutenir notamment :

- La réalisation de travaux (honoraires et études compris) de rénovation ;
- L'acquisition de mobilier, matériels, équipements informatiques et outils liés à l'activité de librairie.

## Éligibilité

Cette aide est mobilisable :

- pour les librairies réalisant un CA annuel inférieur à 150 000 €, quelque soit le coût HT des projets ;
- pour les librairies réalisant un CA annuel supérieur à 150 000 €, **SI** le coût HT cumulé du projet est compris entre **5 000€ et 20 000€**.

Pour les autres critères, il convient de consulter la fiche technique.

Pour les librairies réalisant un CA annuel supérieur à 150 000 € et dont le coût cumulé HT des projets est supérieur à 20 000 €, il faut se rapprocher du [Centre national du livre](#)

## Calendrier

Date limite de dépôt des dossiers : **vendredi 18 juin 2021**

## Modalités de dépôt

Avant tout dépôt, il est nécessaire de consulter attentivement la fiche technique.

Télécharger :

[Plan de Modernisation DRAC - Fiche technique et modalités de dépôt](#)

[Plan de Modernisation DRAC - Formulaire de demande de subvention](#)

## Renseignements

Pour les départements 26, 38, 73, 74

- Anne-Marie Boyer, conseillère livre et lecture : [anne-marie.boyer@culture.gouv.fr](mailto:anne-marie.boyer@culture.gouv.fr)

Pour les départements 01, 69, Métropole de Lyon

- Noëlle Drognat-Landré, conseillère livre et lecture : [noelle.drognat-landre@culture.gouv.fr](mailto:noelle.drognat-landre@culture.gouv.fr)

Pour les départements 03, 07, 15, 42, 43, 63

- Nicolas Douez, conseiller livre et lecture : [nicolas.douez@culture.gouv.fr](mailto:nicolas.douez@culture.gouv.fr)

---

Dernière édition : 25 juin 2024 à 16:47

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/aide-a-la-modernisation-des-librairies-drac>